



EMERGENCE

Dispositif d'Appui
en Prévention & Promotion
de la Santé

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

La démarche d'évaluation d'une action santé ou social Atelier de sensibilisation

Jeudi 09 Septembre 2021 de 14h00 à 17h00 - CLERMONT FERRAND

L'IREPS Auvergne-Rhône-Alpes vous propose un atelier découverte pour **vous familiariser avec la démarche d'évaluation** d'une action ou d'un projet du secteur de la santé ou du social. Cet atelier s'appuiera sur le **guide pratique « L'évaluation en 7 étapes »** réactualisé en 2020.



L'ÉVALUATION EN 7 ÉTAPES

Guide pratique
pour l'évaluation des actions santé et social

OBJECTIFS DE L'ATELIER



- Découvrir les ressources sur l'évaluation proposées par Emergence (guide pratique et site internet notamment)
- Se familiariser avec le vocabulaire et les étapes d'une démarche d'évaluation d'une action
- Echanger sur ses pratiques et questionnements sur l'évaluation

PUBLICS



Professionnels ou bénévoles souhaitant évaluer leur action du secteur santé ou social

INTERVENANTES



Céline DAUZAT, Déléguee Territoriale du Puy-de-Dôme et Elvire GAIME, Chargée de projets et d'ingénierie en promotion de la santé.

IREPS Auvergne-Rhône-Alpes, délégation Puy-de-Dôme

LIEU : IREPS ARA



Délégation Puy-de-Dôme
13, rue Louis Rosier
63000 CLERMONT-FERRAND

INSCRIPTION

en ligne avant le 2 Septembre 2021 via le lien

<https://forms.office.com/r/6eCmB9LXDg>

*Atelier gratuit sur financement de
l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes*

Renseignements administratifs : Cécile BARBIER - contact63@ireps-ara.org / Tél. 04 73 30 29 40

Renseignements pédagogiques : Elvire GAIME - elvire.gaime@ireps-ara.org / Tél. 04.73 30 29 40

Nombre de participants limité à 9 personnes (2 personnes maximum par structure). Les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée. Les frais d'hébergement, de restauration et de déplacement sont à la charge du participant.



IREPS Auvergne-Rhône-Alpes

www.ireps-ara.org

N° de SIREN : 323 390 161 00046 -N° de déclaration d'activité : 82 69 06 790 69



L'IREPS ARA conserve vos données personnelles (prénom, nom, email) pour la seule gestion de votre inscription et pour une durée de 36 mois maximum. Votre adresse mail pourra être utilisée pour vous envoyer les actualités de l'IREPS ARA, il sera possible à tout moment de vous désinscrire. Vous disposez du droit d'accès aux données vous concernant : consultation, effacement, rectification et limitation du traitement. Pour exercer ces droits, contactez l'IREPS ARA. Plus d'informations sur [le site de l'IREPS ARA à la rubrique Mentions légales.](#)